

Veuillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser votre masque. Conservez la notice après lecture.



NOTICE D'UTILISATION CAT. 2

Masque individuel à visée de protection collective

Masque à Usages Non Sanitaires (UNS) Catégorie 2

Suivant la note d'information interministérielle du Ministère des Solidarités et de la Santé, Ministère de l'Économie et des Finances et du Ministère du Travail, parue le 29 mars 2020 et AFNORSpec-S76-001 en date du 02.04.2020.

CATÉGORIE 2 – UNS 2

Masque individuel à visée de protection collective

RECOMMANDATIONS D'UTILISATION

Avant de mettre un masque

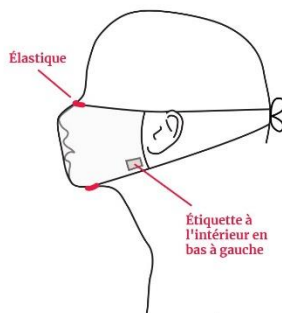
Lavez-vous bien les mains à l'eau chaude et au savon ou appliquez une solution hydroalcoolique sur les mains

Réutiliser un masque

Avant de le remettre, assurez-vous que le masque ait été lavé selon les recommandations de la notice.

Mettre le masque

- Ne touchez pas l'intérieur du masque avec les doigts
- L'étiquette se trouve à l'intérieur du masque en bas à gauche.
- Placez le haut du masque sur le nez et nouez les liens supérieurs derrière la tête.
- Ajustez le bas du masque sous le menton et nouez les liens inférieurs derrière la tête.
- Vérifiez que le masque barrière soit bien en place, il doit couvrir le nez et la bouche.



Porter le masque

**Il ne faut pas porter le masque plus que 4 heures.
Au-delà 4 heures, changez de masque.**

Évitez de toucher le masque et votre visage. Ne bougez pas le masque. Ne le mettez pas sur le menton ou sur la tête pour parler. Si vous avez besoin de boire ou de manger, changez de masque ensuite! Chaque fois que l'on touche un masque usagé, se laver les mains à l'eau chaude et au savon ou à l'aide d'une solution hydroalcoolique.

Même quand vous portez un masque, il est essentiel de respecter les gestes barrières et de pratiquer la distanciation sociale. Les consignes sanitaires du Gouvernement français sont présentées sur le site: www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Enlever le masque

- Ne touchez pas le devant du masque. Enlevez-le uniquement par les rubans.
- Placez immédiatement le masque utilisé dans un contenant spécifique (p. ex. un sachet plastique propre refermable)
- Lavez-vous les mains avec de l'eau chaude et au savon ou à l'aide d'une solution hydroalcoolique
- Essuyez l'extérieur du sachet avec un produit nettoyant.

Laver et entretenir le masque

Ce masque en a été conçu pour être lavé et réutilisé 30 fois.

- Quand vous manipulez les masques, mettez des gants de protection ou lavez-vous bien les mains ensuite.
- Placer le masque en machine à laver et jeter le sachet plastique dans une poubelle fermée.
- Lavage en machine ménager à 60°C avec un programme d'au minimum 30 minutes de cycle. Utiliser un détergent classique. Ne pas utiliser d'adoucissant ou de l'eau de javel.
- Séchage complet en tambour à la sortie du lavage. Le masque barrière ne doit pas sécher à l'air libre, mais vous pouvez le sécher à l'aide d'un sèche-cheveux.
- Il n'est pas recommandé de procéder à un nettoyage dans le four à micro-ondes.
- Effectuez un repassage à une température de 120 ou 130°C.
- Vérifier le masque après chaque lavage. Si vous trouvez l'état du masque détérioré (déformations, usure, déchirure, etc.), le masque barrière doit être jeté.
- La décoloration ne constitue pas une détérioration du masque.
- Rangez les masques non utilisés à un endroit propre, sec et à l'abri de la lumière.



CONTEXTE D'UTILISATION

Ce masque est strictement adapté à la crise sanitaire liée au COVID 19. Il est destiné au milieu professionnel et est exclusivement réservé à des Usages Non Sanitaires (UNS) pour prévenir les projections de gouttelettes. L'utilisation du masque s'inscrit dans l'application rigoureuse des mesures liées au confinement, des mesures d'organisation du travail et des gestes barrières.

Ce masque est porté par des personnes ayant des contacts professionnels occasionnels avec d'autres collègues (entreprise, service, bureau). Il est porté en présence d'autres individus porteurs d'un masque d'une autre catégorie.

Ce masque n'est pas destiné à être utilisé par les personnels soignants au contact des patients.

Ce n'est ni un dispositif médical au sens du Règlement UE/2017/745 (masques chirurgicaux), ni un équipement de protection individuelle au sens du Règlement UE/2016/425 (masque filtrant de type FFP2).

PERFORMANCES

Protocole d'essais décrit dans le document DGA du 25 mars 2020. Masque catégorie 2 (UNS 2) : Masque individuel à visée de protection collective.

Le masque VSG1-83 fait l'objet du rapport de la DGA RP/20-1963/DGA MNRBC/2000305/NP Version 1 en date du 27.03.2020 avec les résultats suivants: Efficacité de filtration des particules de 3 µm : 83.4%. Respirabilité: Essai de perméabilité à l'air : 331 L.m2.S-1 pour une dépression de 100 Pa.

Traitement antibactérien au BKC (chlorure de benzalkonium). Extérieur et brides : 100% polyamide. Intérieur : 100% coton organique fil GOTS.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID 19, deux nouvelles catégories de masques à usages non sanitaires ont été créées, par une note d'information des Ministères de la Santé, de l'Économie et des Finances, et du Travail en date du 29 mars 2020. Mitwill Textiles Europe a développé ce masque en suivant le guide d'exigences minimales, de méthodes d'essais, de confection et d'usage émises par AFNOR SPEC S76-001 dans son document du 27 Mars 2020.

Le masque VSG1-83 est un masque individuel à visée de protection collective, Masque à Usages Non Sanitaires (UNS) Catégorie 2.

Les masques commercialisés par Mitwill Textiles Europe ont été testés par la DGA en suivant le protocole d'essais décrit dans le document DGA du 25 mars 2020. Les masques de MITWILL TEXTILES EUROPE ne sont ni un dispositif médical ni un masque FFP2.

Utilisez ce masque uniquement pour les utilisations prévues et décrites dans la présente notice. Un masque barrière est destiné à l'usage par des personnes saines ne présentant pas de symptômes cliniques d'infection virale et n'étant pas en contact avec des personnes présentant de tels symptômes. Seule la protection limitée contre le risque visé est revendiquée.

Mitwill Textiles Europe ne sera pas tenu pour responsable en cas d'une utilisation sans respect des consignes strictes d'utilisation et d'entretien figurant dans la présente notice.

FABRICANT

Mitwill Textiles Europe SARL
104, rue des Bains, 68390 SAUSHEIM France
SIRET 79005918200010 / code APE : 1391Z

www.mitwill.com

www.protect.printcubator.net

MASQUE CAT. 2 UNS RÉFÉRENCE: VSG1-83

Composition : 67% polyamide,
33% coton organique fil GOTS



Made in Europe